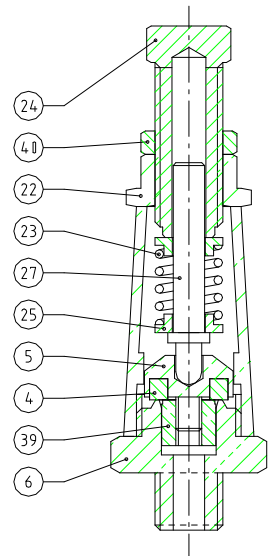


Notice de fonctionnement 180/280/380 :
(soupape de sûreté conventionnelle)

I) Fonctionnement :

- en fonctionnement:

- si la pression à l'orifice d'entrée est inférieure à la pression de début d'ouverture :
Le ressort **23** plaque le clapet **4** sur le siège **6** par l'intermédiaire du porte-clapet **5**, du pointeau **27-27a** et du support **25**. La soupape ne se déclenche pas, elle reste « fermée ».
 - quand la pression à l'orifice d'entrée est supérieure ou égale à la pression de début d'ouverture (sensiblement la pression de tarage), le fluide exerce une poussée ascendante sur le clapet **4** permettant sa levée du siège **6**. Ce mouvement est permis grâce au porte clapet **5** qui coulisse dans la lanterne **22**. Cette levée s'effectuera jusqu'à ce que la pression d'ouverture soit atteinte (pression maxi dans la soupape) pour laquelle le débit est nominal.
- Lorsque la pression chute en amont de la soupape, le clapet **4** occulte le passage progressivement jusqu'à venir bloquer l'écoulement (contact avec le siège **6** quand la pression amont est égale à la pression de fermeture).



II) Tarage :

Le tarage est l'opération qui consiste à pré contraindre le mécanisme de la soupape pour que son ouverture se produise à une pression pré déterminée appelée pression de tarage (correspondant à la pression d'ouverture). Cette opération consiste à contraindre le ressort **23** à l'aide de la vis de réglage **24**, et du support **25**. L'effort ainsi produit plaque le clapet **4**, par le truchement du porte clapet **5**, du pointeau **27-27a**, et du support **25**. Pour éviter toute dérive dans le temps de ce tarage, le réglage est bloqué à l'aide de l'écrou **40**. Pour empêcher toute intervention de l'utilisateur sur ce réglage, le tout est protégé par plombage entre la vis de réglage **24** et la lanterne **22** pour certifier l'intégrité du tarage tout au long de la vie de la soupape.